CHRONIQUE RÉGIONALE

COMMUNIQUÉS DE LA PRÉFECTURE

La nouvelle carte de charbon entrera en vigueur le 1er avril

Ainsi que nous l'avons annoncé, la carte de charbon des foyers domestiques arrivant à expiration au 31 mars, la nouvelle carte de charbon entrera en vigueur le 1er avril.

Pour le renouvellement des cartes, chaque chef de foyer titulaire d'une carte de charbon des foyers domestiques se présentera à la mairie de sa résidence, à la date qui lui sera indiquée, muni du talon de l'ancienne carte portant adhérents les coupons valables non encore honorés et de la carte individuelle d'alimentation de chacune des personnes composant le foyer.

Sont exclus du bénéfice de la carte de charbon des foyers domestiques : les consommateurs, ménages ou familles vivant normalement, soit à l'hôtel ou en pension de famille, soit dans des maisons de santé, de retraite, hospices ou établissements analogues ; les consommateurs vivant dans les communautés religieuses ; les gens de maison vivant complètement au foyer de leur employeur qui doivent être compris sur la carte de ce dernier lorsqu'ils n'ont pas exclu du bénéfice de celle-ci ; d'une façon générale, les consommateurs, ménages ou familles n'ayant aucun besoin de combustibles minéraux solides pour foyers domestiques et notamment ceux qui utiliseraient le gaz ou l'électricité à la fois pour le chauffage et pour la cuisine ; les consommateurs habitant dans un immeuble qui bénéficie d'une autorisation d'approvisionnement global (immeubles à chauffage collectif par cartes de petite industrie) ; les usagers raccordés à une distribution de vapeur ; les gardiens employés et fonctionnaires logés et chauffés.

Les consommateurs visés aux trois dernières catégories qui n'utiliseraient pas le gaz ou ne bénéficieraient pas d'une allocation spéciale d'électricité pour la cuisson des aliments devraient être signalés au Bureau départemental des charbons.

En dehors des cas d'exclusion prévus plus haut les consommateurs recevront une carte de charbon de la catégorie correspondant au nombre de personnes composant le foyer. Cette carte sera du type « Pas de Calais » pour les foyers utilisant pas le gaz pour la cuisine et ne bénéficiant pas d'une allocation spéciale d'électricité pour le même usage. Les consommateurs ne rentrant pas dans la catégorie désignée au paragraphe précédent recevront une carte sans mention.

** Quêtes en faveur de la Campagne antituberculeuse*

Par dérogation à l'interdiction générale des quêtes à domicile, les personnes qui participent à la campagne antituberculeuse par la vente des vignettes offertes, chaque année, au public, pourront, jusqu'au 31 mars inclus, se présenter au domicile des particuliers sans être porteurs de l'autorisation présente.

Les vendeurs de vignettes ne pourront, toutefois, se présenter au domicile des particuliers qu'entre 8 et 18 h.

MORT DE M. Paul VANHOUCKE, doyen des journalistes du Nord

Nous apprenons avec un vif regret la mort de M. Paul Vanhoucke, doyen des journalistes du Nord, membre fondateur de l'Association professionnelle des journalistes du Nord décédé à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Journaliste de valeur, d'esprit très vif et faisant preuve d'une grande activité, toujours cherchant, observer, conférencier plein de verve, Paul Vanhoucke, originaire de Bailleul avait appartenu à la rédaction du « Journal de Roubaix », puis il était devenu collaborateur de l'« Echo du Nord ». Après avoir été quelque temps secrétaire de M. Elby, directeur des mines de Lens et sénateur, Paul Vanhoucke s'était retiré à Perpignan chez sa fille, Mme de Rivoyre. C'est à Thuir (P.-O.) où il s'était dernièrement réfugié qu'il vient de succomber.

Nous présentons à sa famille l'expression de nos vives condoléances.

LILLE

LE RECITAL MATHILDE DONJON — Une jeune et talentueuse pianiste, Mlle Mathilde Donjon, a donné, dimanche à 16 h., au Conservatoire, en présence d'un public nombreux, un récital consacré à Chopin. Son interprétation nerveuse et sensible mit en valeur de remarquables ressources de virtuosité.

VICTIME D'UN COMMENCEMENT D'ASPHYXIE PAR LE GAZ. M. Constant Sulmon, 75 ans, 11, rue de Flandre, a pu être ranimé par les pompiers, après deux heures d'efforts.

UN GALA DE MUSIQUE ET DE POESIE aura lieu dimanche 2 avril, à 15 h. avec le concours d'artistes régionaux au profit des évacués de la région côtière du Nord, sous les auspices du Secours national. Au programme figurent des œuvres de Mozart, Bach, Schubert, Liszt, Paderewski, Schumann, Fauré, Moussorgski. Location : « Aux Amis de Lille ».

FACULTES CATHOLIQUES (Cours de pédagogie). — Jeudi 30, à 17 h., salle Amédée-de-Margerie, M. le chanoine Fabre, supérieur de l'institution Notre-Dame des Victoires, à Roubaix, fera une causerie sur l'enseignement de l'anglais. Entrée gratuite pour les étudiants et membres de l'enseignement qui y sont expressément invités.

AMICALE DU STALAG XX B. — Réunion mensuelle dimanche à 10 h. Café de la Semeuse, Grand'Place, à Lille.

MARCHE DE PRÉSENTATION DE CHEVAUX mercredi 29, à 10 h. 30, place Philippe-de-Girard, à Lille. Pièces exigées : bon d'achat reçu de chez du Crédit agricole. Les marchands de chevaux acheteurs devront présenter en outre une procuration légalisée les autorisant à tirer un chèque sur le compte de leur client au Crédit agricole.

L'IMPÔT-MÉTAL

Comment sera calculée votre imposition

L'Administration des Contributions directes détermina l'imposition au titre de l'Impôt-Métal sur la base des rôles de la contribution mobilière 1943. Elle adressera aux assujettis un avertissement indiquant le poids de métal qui devra être versé, exprimé en hectogrammes de cuivre et le délai dans lequel ce versement devra être effectué. A défaut de cuivre, pourront être apportés des alliages de cuivre ou d'autres métaux non ferreux. Dans ce cas le poids de cuivre notifié sera converti suivant le barème d'équivalence ci-dessous :

10 hectogr. soit 1 kilo de cuivre — 9 kgs 500 d'alliages de cuivre (laiton bronze maillechort tombac) ;
8 kg 500 d'étain ;
6 kg 250 de nickel ;
2 kg 500 de plomb. 2:0526

TRIBUNAUX

TRIBUNAL DE LILLE

Lait sans crème. — Madeleine Salome, 3, rue Jules-Guesde, à Marcq-en-Barœul est prévenue d'avoir écrémé du lait à 70 %, 3 mois de prison et 40 000 fr d'amende.

Abandon de famille. — Marcel Huighe, 45, rue Marie-Buisine, à Roubaix, n'a pas payé la pension alimentaire qu'il devait servir à sa femme ; par défaut, 3 mois de prison.

Prise de boisson. Antoinette Van Woxenghem, 63, rue de l'Abattoir, à Halluin, a pris des coups à son ami : 15 jours de prison avec sursis et 200 fr d'amende.

La frontière est fermée. — Armand Guilbert, 71, rue de Tourcoing, à Roubaix, a voulu la franchir sans être muni de pièces régulières ; 1 mois de prison et 1 200 fr d'amende.

Le bien d'autrui. — 1 mois de prison à Edouard Dernis, 11, rue Sainte-Marie, à Marcq, et à Antoine Smolik, 47, rue de l'Hermitage, à Marcq, pour avoir dérobé du blé.

Un mois de prison avec sursis et 1 000 fr d'amende à Marie Lemay, 96, rue du Fontenoy, rue Moreau, à Roubaix, qui avait dérobé des bobines de laine au préjudice de son employeur.

CARNET

NAISSANCES

— **Francine** et Guy ont la joie de vous faire part de la naissance de leur petit frère **Christian**.
De la part de M. et Mme J. Demeun, Maternité Boucicaut, 60, Bd de Cambrai — 34, rue Remy-Cogghe. 111236

— M. et Mme **Braeaval-Phalempin** sont heureux de vous annoncer la naissance de leur fils **Jacques**.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Wavrechain-sous-Denain, le 12-3-44.

— **Geneviève** et **Françoise** sont heureuses de vous annoncer la naissance de leur petite sœur **Brigitte**. — Le 26 mars 1944.
De la part de M. et Mme **P. Delespaul-Blasino**
Roubaix, 23, rue du Chemin-Neuf.

— **Gérard** est heureux d'annoncer la naissance de sa petite sœur **Françoise**.
De la part de M. et Mme **Spittael-Vienne**.
Tourcoing, 124, rue de Mouvaux.
Roubaix, 134 bis, Grande-Rue. 82306d

— M. et Mme **Pierre Flipo-Bondael** ont la joie de vous annoncer la naissance de leur fille **Marie-Pascaline**.
Le 21 mars 1944.
Villa Belle-Vue, avenue de la Lanterne, Nice (A.-M.). 82305

NÉCROLOGIE

M. et Mme **F. Bris-Glorieux** ont la douleur de vous faire part du retour au ciel de leur petite **Françoise**.
Les funérailles ont eu lieu le 21 mars en l'église Saint-Michel, à Lille.
52, rue de Valmy, Lille. 111370

ETATS CIVILS

ROUBAIX. — Naissance. — Christian Denoos, 38, r. Remy-Coogne, ne 60, boul. de Cambrai.

Publications de mariages. — Jules Henneuse, apprêteur, 5, r. Louis-Catrice et Marguerite Huin, soigneuse, à Wattrelos. — Frédéric Babben, terrassier, à Lillers et Mireille Carin, soigneuse, 37, r. de Jemmapes, c. Georges, 8. — Alfred Maurelle, couvreur-zingueur, 13, r. Pierre-Dulardin et Valentine Renard, dévideuse, 5, r. Pierre-Dulardin. — Adolphe Dumolin, plombier, 18, r. Turgot et Marie Lefevre, e. p., 22, r. Jacquard, c. Rousseau, 3. — Georges Vandenberde, rattacheur, à Wattrelos et Emilienne Vaniancker, cannetteuse, 50, r. Beaumarchais. — Georges Rosse, employé aux P. T. T., 32, r. du Pays et Rolande Vanderhaegne, tricoteuse, à Croix.

Décès. — Marin Wargnier, 74 ans, r. des Fabricants. — Alphonse Deloore, 82 ans, 43, r. Dreux. — Emile Lapauw, 74 ans, 49, r. de Mouvaux.

WATTRELOS. — **Naissances.** — Jocelyne Delgrange, r. Vallon, 205. — Jacques Rock, r. des Trois-Bouteilles, 99. — Paulette Toursnes, née à la Maternité.

Mariages. — Emile Crispyn et Odette Pernes. — Charles Cyffers et Irène Houttemane. — Robert Devalles et Marguerite Lemoult. — Cyrille Dierkens et Raymonde Dubus.

TOURCOING. — **Naissances.** — Gilbert Vanneste, r. de Bradford, 54. — Jean-Pierre Delrayenne, r. du Brun-Pain, 48. — Guy Lecomte, r. Brasse, imp. Catteau, 13. — Jacques Adenot, r. Leverrier, 33 bis. — Réjane Ravelinghien, r. de la Blanche-Porte, 77.

Publications de mariages. — Fernand Magnée, bûcheron, r. Chevreul, 3 et Eudoxie Terry, retordeuse, r. Chevreul, 3. — Léon Vanelslande, rattacheur, r. des Bonnets, imp. Rix, 18 et Céline Glaviaux, ouvrière agricole, à Parenty (Pas-de-Calais). — Marcel Roelens, employé, r. Sergent-Bobillot, 81 et Madeleine Marquette, bobineuse, r. La Rochefoucauld, 27.

Mariages. — Robert Belval, tailleur d'habits et Nadia Chappe, employée, r. des Phalempins, 90. — Félix Ployart, timerand et Andrée Lemay, vendeuse, r. du Rhin, 31.

Décès. — Théophile Catart, 73 ans, r. Cuvier, 31. — Marie Hebinck, 91 ans, dom. Loon-Plage, décédé r. d'Havré, 3. — Daniel Hérin, 64 ans, r. du Tilleul, 149. — Théophile Flament, 81 ans, r. de Lille, 121. — Fernand Maertens, 56 ans, r. d'Ostende, 79. — Fidéline Equimet, 79 ans, veuve Dhalluin, r. des Piats, 213. — Emile Courcelle, 83 ans, r. de Fives, 24.

MOUVAUX. — **Publications de mariage.** — Arthur Dhollander, mécanicien, 61, r. de la Rianderie, à Marcq-en-Barœul, et Gisèlei Crétal, finisseuse, 59, r. Marceau.

Mariage. — Michel de l'Arbre, bonnetier, 164, r. Pasteur et Hélène Watteau, ménagère, 161, r. de Lille.

HALLUIN. — **Naissance.** — Joseline Allart, r. du Cimetière, 8.

TOURCOING

L'exposition de l'École des Beaux-arts

(Ph. J. de Rx)

Un coin du salon de l'école des Beaux-Arts.

Ainsi que nous en avons rendu compte, l'école des Beaux-Arts a ouvert, samedi, son exposition des œuvres des élèves et anciens élèves pour suivant leurs études dans la capitale. Il s'agit donc, soulignons-le, de réalisations de jeunes.

Parmi ceux-ci, il en est qui feront leur chemin et en arriveront, peut-être à rendre leurs œuvres de jeunesse.

D'autres, au contraire — et ce sera la majeure partie — ne feront qu'amoindrir leur talent actuel, sans aller jusqu'à connaître « les sons enivrants de la trompette de la Renommée ».

Un œil, tant soit peu exercé aura vite fait d'établir une différence entre les réelles valeurs, même à leur naissance, et les autres.

Une des premières impressions qui se dégage, c'est la prédominance de la méthode et des procédés du maître, M. Lefebvre, professeur de beaucoup de jeunes, et ceci n'est pas sans causer quelque trouble, car si le professeur fort de son savoir et de son expérience peut se permettre des réalisations personnelles et originales, il y a lieu de craindre que l'élève, qui ne possède pas ces mêmes ressources, ne sache saisir les limites exactes au-delà desquelles il risque d'outrepasser le bon goût.

A côté des exposants qui ont osé pousser dans l'originalité avec plus ou moins de bonheur, il s'en trouve beaucoup d'autres, pour qui la composition classique est primordiale, et leurs œuvres retiennent tout aussi bien l'attention, par leur heureuse conception, leur dessin adroitement réalisé et leur coloris habilement réparti.

Cette exposition offre, ainsi, un choix large et varié présentant toutes les tendances et aussi toutes les valeurs, et nous ne pouvons mieux en définir l'esprit et le sens, qu'en reproduisant ici l'opinion de M. J. Vandendriessche, membre de la commission des Beaux-Arts, quand il déclare : « Il faut avouer que les temps présents, caractérisés par l'incertitude du lendemain et l'absence de discipline intellectuelle, sont bien défavorables à la création. Aussi est-il réconfortant de trouver encore des jeunes épris d'un idéal artistique, et décidés à faire l'effort nécessaire pour le réaliser. C'est pourquoi, en considération de ce mérite, il faut leur pardonner quelques excès. »

Nous connaissons à nos concitoyens d'aller à l'école des Beaux-Arts ; cette visite leur sera certainement très profitable, en même temps que des plus agréables.

M. J. Sn.

MERCREDI 29 MARS :

Police-secours. — Service médical de nuit. Tél. 4 50. — **Ecole des Beaux-Arts** : Exposition ouverte de 10 à 12 h et de 14 à 18 h.

Les tickets d'alimentation

Les cartes de lait, enfants et malades, seront distribuées par la même occasion.

SECTEUR 1, à la mairie annexe. — Mercredi 29 : de 8 h. 30 à 10 h. rues Alexandre-Ribot, Amiral-Courbet, Anges, Archers et cours, Ariste-Briand ; 10 h. à 11 h. rues Belle-Vue, Bernimacard, Boulard, Bus et cours, Calvaire ; 11 h. à 11 h. 30 place Ch.-Roussel ; 14 h. 15 à 15 h. rues Carnot, Chantilly, Chanzy ; 15 h. à 16 h. rues du Château et cours, Cloche, Condorcet ; 16 h. à 17 h. rues Delobel, Desurmont, Docteur-Dewyn, Docteur-Roux ; 17 h. à 17 h. 30 rues de l'Est, Faidherbe. — Jeudi 30 : de 8 h. 30 à 10 h. rues Fidèle-Lenoucq, Gand, Gérondins ; 10 h. à 11 h. Grand'Place, rues Gustave-Delors, Gustave-Dron ; 11 h. à 11 h. 30 rues des Halles, Hanon ; 14 h. 15 à 15 h. rues du Haze, Hôtel-de-Ville, square de l'Hôtel-de-Ville, Industrie ; 15 h. à 16 h. rues du Lacq, L.-Salembien, Malenne, Menin ; 16 h. à 17 h. place Mias-Cavelz, rues Motte, Moulin-Fagot et cours ; 17 h. à 17 h. 30 rue du Nord. — Vendredi 31 : 8 h. 30 à 10 h. rues Nationale, Niot, place Notre-Dame ; 10 h. à 11 h. rues Pasteur, Paul-Doumer, Poutrains, 11 h. à 11 h. 30 rue du Printemps ; 14 h. 15 à 15 h. place de la République, rues Ste-Barbe, St-Antoine, St-Jean, St-Luc ; 15 h. à 16 h. rues Thiers, Tournai, Turenne ; 16 h. à 17 h. rues des Ursulines, Verte, place V.-Hassebroucq ; 17 h. à 17 h. 30 rue de Wasly.

SECTEUR 3, à la mairie annexe. — Mercredi 29 : de 14 h. 15 à 15 h. rues d'Arc, Augereau, Aurore, Belle-Vue ; 15 h. à 16 h. rues de Bouvines, Calte, Cambrai ; 16 h. à 17 h. 30 rue du Capitaine-Guynemer, chaussée Berthelot, Chev.-Bayard, Comm.-Briand. — Jeudi 30 : de 8 h. 30 à 10 h. rues de Creil, Collecteur, Croix-Rouge ; 10 h. à 11 h. 30 rues Duguay-Trouin, Epine, Etudiants, Fauvettes, Gén.-Bonnaud ; 14 h. 15 à 15 h. rues Guisnes, Haute ; 15 h. à 16 h. rues Henri-Carette, Jeanne-d'Arc, Jura, Lavoisier, Leers, Levant ; 16 h. à 17 h. rues de Merville, Moulin-Fagot, Normandie, Orléans, Pontoise. — Vendredi 31 : de 8 h. 30 à 10 h. rue des Piats et cours ; 10 h. à 11 h. 30 rues de Roubaix, Rome, St-Joseph, St-Omer, Réville ; 14 h. 15 à 15 h. rues des Trois-Pierres, Touquet, Triangle ; 15 à 16 h. rues de Valmy, Virolois, Vosges ; 16 h. à 17 h. 30 rue Winoc-Chrétien.

SECTEUR 4, à l'école de garçons, rue de la Potente. — Mercredi 29 : de 14 h. 15 à 16 h. rue de la Rochelle ; 16 h. à 17 h. 30 rue des Trois-Pierres et brasserie Bourgois, rues Vassy, Verdun. — Jeudi 30 : 8 h. 30 à 9 h. 30 rues d'Alger, A.-Testelin et cours, Blanche, Bitche ; 9 h. 30 à 10 h. 30 rues du Beau-Laurier et cours, Buffon ; 10 h. 30 à 11 h. 30 rues Bonne-Nouvelle, Colbert ; 14 h. 15 à 15 h. carrière Hage, chaussée Berthelot, chaussée Pierre-Curie ; 15 à 17 h. rue du Chêne-Houpline et cours ; 17 h. à 17 h. 30 rue de la Croix-Blanche et cours. — Vendredi 31 : de 8 h. 30 à 9 h. 30 rue pour Croix-Rouge ; 9 h. 30 à 10 h. 30 place de la Croix-Rouge, rues de Dunain, Fleurus et cours ; 10 h. 30 à 11 h. 30 rues La Fère, Gén.-Drouot, Japon, J.-Ferry, Labourieu et cours ; 14 h. à 15 h. rues Lamartine, Luxembourg ; 15 h. à 16 h. rues Marengo, Nancy ; 16 h. à 17 h. rues Mons, Oran, Philippe-le-Bon, Potente et cours ; 17 h. à 17 h. 30 rues Rambervillers, Rennes, Rouen, Toul.

SECTEUR 9, à l'école de garçons, rue des Champs. — Mercredi 29 : de 8 h. 30 à 10 h. rues du Clinquet et cours, Hazebrouck ; 10 h. à 11 h. 30 rues Jean-Marc, J.-J.-Rousseau, Linselles, Rotterdam, Voltaire.

Les retardataires seront servis à la mairie annexe le lundi 3 avril, de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. 15 à 17 h. 30.

Le Spécialiste de l'Imperméable : GEORGES, 8, rue de Lille. 21070

Un voyageur tombe d'un Mongy et se fracture le pied

Ce matin, vers 6 h. 30, M. René Potter, 36 ans, 16, rue J.-B.-Bonte, à Fives-lez-Lille, qui avait pris place sur la plateforme d'un Mongy se dirigeant vers Lille fut bousculé, à hauteur du pont du Halot, et tomba du convoi. Relevé par les employés du tramway, et transporté dans un café voisin, il fut soigné par M. le docteur Dujardin qui releva, outre des contusions, une fracture du pied gauche. Le blessé a été admis à l'hôpital de Roubaix.

DE PAR LA VILLE...

— **Vol dans une usine.** — Au cours de la nuit de dimanche à lundi, des inconnus, après avoir fracturé la porte du magasin de M. Albert Delesclise, fabricant de bonneterie, rue Duplexis, ont emporté une machine à tricoter, 80 kg de coton de couleur bleue et une centaine de francs.

— **Le vélo de M. Paul Vandaeverelt** conducteur, 161, chaussée Gramme, a été dérobé dans la cour de l'usine.

— **Retour au bercail.** — Dimanche soir, un gamin de 12 ans, pupille de l'assistance publique, qui s'était évadé de l'établissement où il est hébergé avec poste central avant d'être reconduit à la direction de l'Assistance.

REMPLACEZ VOTRE VIEUX MOBILIER
Voyez le beau choix chez
Leruste 61, Rue Saint-Jacques, 61 (50 m. après l'Nationale) Chambres et Salles à manger - Salons.

TOURNOI DE BOULE C. DES ROUSSEAUX. — Résultats du dimanche 26 : Magenta (Ct. Verhest) bat Ma Campagne (Dopoter), 10 à 8. — Ville de Toul (Deschamps) bat Vert Baudet (Masse) 9 à 8. — Ko-Ki-Li-Fe (Coupieux) bat Belle-Vue (Hennion), 14 à 4. — Rue de Roncq (Vandekerkove), bat Petit Chasseur (Cuvelier), 13 à 7.

VULCANISATION DE PNEUS

Réparations de tringles cassées. Travail rapide et soigné chez R. **BOUFFIOUX**, 105, rue de Renaix, à Tourcoing. — On prend toutes réparations de cycles. d

MOUVAUX

S. Em. le cardinal Liénart au Sacré-Cœur

Mercredi à 20 h., S. Em. le cardinal Liénart présidera la grande réunion du soir en l'église du Sacré-Cœur (quartier des Cent-Maisons). Ce sera un honneur et une joie pour les paroissiens qui suivent fidèlement la mission paroissiale de venir entendre la parole du chef du diocèse.

CHORALE MIXTE DU SACRÉ-CŒUR — Répétition exceptionnelle pour les sopranos mardi, à 19 h. 15 ; pour les basses, mercredi, à 19 h. 15 à l'église. Répétition générale samedi, à 18 h. 30 au local.

LE DINER DU JEUDI. — Quarante élèves de l'école de M. Van Demortreele seront les hôtes du comité des soupes.

ETOILE SPORTIVE MOUVALLOISE (vétérans). — Jeudi, à 18 h., match contre équipe de Saint-Germain.

RONCQ

La remise de la croix de la Légion d'honneur à M. Carlos Dhaze

Nous avons relaté que la croix de la Légion d'honneur avait été attribuée à M. Carlos Dhaze, pour sa brillante conduite en mai 1940.

L'insigne des braves lui a été remis au cours d'une cérémonie intime, ce mardi, à 11 h., à la caserne de gendarmerie d'Halluin, par le capitaine de gendarmerie Guillemain, de Roubaix, en présence de MM. Joseph Wanquet, faisant fonction de maire d'Halluin ; Lebrun, adjoint au maire de Roncq ; Groux, adjudant de gendarmerie d'Halluin ; Brunel, commissaire de police ; Lapouille, receveur des douanes ; Créhalet, adjoint au receveur ; Broken, adjudant-chef de la gendarmerie de Menin ; Delafosse, président des Anciens combattants d'Halluin ; Joseph Declercq, président des Mutilés ; le docteur Louf, du Cercle des officiers ; Hottelart, président de la Société des anciens sous-officiers ; Deschamps, du Comité d'entr'aide, etc.

Un vin d'honneur a clôturé la cérémonie.

LES RETRAITES PASCALES A SAINT-FIAT. — Pour les dames : mercredi, jeudi, vendredi, à 8 h. 30, messe suivie d'une instruction ; à 20 h., sermon. Dimanche 2 avril, communion générale au cours de la messe de 7 heures.

TANTE BERCEUSE

par Jules MARY

— 46 —

Et ce fut, en effet, ce que dit la jeune femme

— Tu l'aimes ? Tu l'aimais sans doute ?

Et elle était un peu pâle et elle avait les yeux troublés en parlant ainsi. N'était-ce pas à M. de Ménes, treau que la tante avait fait allusion lorsqu'elle avait parlé d'un mariage possible ?

Valérie comprit et la serra contre son cœur

— La blessure n'est donc pas encore complètement guérie, Germaine ?

— Réponds-moi ; tu l'aimes, et ce que tu as fait, c'est la jalousie qui te la conseillé et non ton affection pour moi !

— Le crois-tu vraiment ?

— Réponds, réponds, je veux savoir... Dis-moi la vérité... Que t'importe, à présent, puisque tout est brisé, fini ?...

— Je n'aime pas M. de Ménestreau.

— Et cependant tu deviendras sa femme

— Je ne serai jamais sa femme.

— On dit cela, et puis...

— Me veux-tu la preuve ?

— Oui, oh ; oui...

— Jure-moi d'abord que tu ne l'aimes plus

— Je te le jure

— Ce n'est donc chez toi qu'une question d'amour-propre, d'orgueil ?

— Peut-être... Mais il y a quelque chose de plus haut, de meilleur... Je veux qu'aucune arrière-pensée ne ternisse le pur souvenir de ton dévouement

— Eh bien ! regarde.

Valérie s'était à son bureau. Elle écrivit rapidement

« Votre demande m'a profondément émue, car je suis certaine qu'elle n'a pas été inspirée, chez vous, par un accès passager de générosité, et que c'est après mûre réflexion que vous l'avez faite. Je vous en remercie. Il est vrai, si j'accepta, je retrouverais ainsi la paix de ma vie et je ferais taire ces calomnies, mais je ne puis être votre femme, car je craindrais de ne pas vous apporter l'entière possession de mon cœur... »

Germaine lisait au-dessus de sa tête.

— As-tu lu ?

— Oui.

— Es-tu satisfaite ?

— Oh ! tante, tante, comme je voudrais te voir heureuse !

— Cela viendra

Et Germaine, rassurée, souriante, câline :

— Quel est donc celui que tu aimes ?

— Ai-je dit que j'aime quelqu'un ? dit Valérie, comme surprise.

— Relis ta lettre.

— J'ai beau la relire. J'exprime une crainte, voilà tout.

— Oh ! tante, lorsqu'une femme comme toi craint d'aimer quelqu'un, c'est fini, il est trop tard, elle l'aime...

Valérie devint pensive, toute grave :

— Peut-être dis-tu vrai !

Mais le nom que Germaine lui demandait, elle ne le lui dit pas.

Elle la garda précieusement, cette lettre, dans un but mystérieux. Elle la portait toujours sur elle, ne la quittant jamais.

Et un jour qu'elle rencontra Jean, dans la campagne, pendant les moissons, sous un lourd soleil de juillet, tombant d'un ciel chauffé à blanc, elle l'aborda.

Elle était franche en tout ce qu'elle faisait. Elle n'employait jamais de détours.

— Jean, dit-elle, excusez ma hardiesse... je voudrais vous parler

— A moi seule, Mademoiselle ?...

— Oui

— Si je vous le demande, c'est que mon père me suit dans le sentier, de quelques pas seulement ; il va nous rejoindre.

— Tant mieux, Jean, que votre père soit là...

— C'est ce que je pensais, dit-il simplement.

Il le pensait ? C'est donc qu'il devinait ce qu'elle allait dire ? Comment pouvait-il deviner ces choses-là, lui dont la vie n'avait rien de commun avec Chantepleure, qui devait tout ignorer de ce qui s'y passait, de ce qui s'y disait ?

On entendit, au même moment, des pas dans le sentier cailloutex et le père Marie-Adèle parut

Il fut un peu surpris — cela se manifesta par un mouvement des épaules — de rencontrer son fils en tête à tête avec la jolie fille

Il ôta son chapeau de paille et salua.

Mais au lieu de partir, ce qui eût été leur faire injure en leur faisant supposer qu'il pouvait les gêner, il resta.

— Et maintenant, Mademoiselle, je vous écoute, dit Jean.

— Monsieur Berriat, répondit la tante embarrassée, malgré tout, par la présence de Marie-Adèle, c'est une explication délicate et au sujet de laquelle je vous supplie de ne pas me laisser parler trop longtemps, si vous m'avez devinée à demi mot

Marie-Adèle et son fils se regardèrent.

Evidemment, ils avaient compris Pourtant, ils n'étaient pas sûrs. Il fallait que Valérie précisât, d'un mot encore. Le mot, ils ne le demandèrent point, mais leur indécision ne pouvait échapper à la tante.

Celle-ci fut brave jusqu'au bout

Il est certaines personnes à l'estime et au respect desquelles j'attache un grand prix.

Marie-Adèle inclina la tête

Jean avait eu un éclair de joie dans les yeux.

— Vous pouvez parler, dit le vieillard, nous avons compris.

(*A suivre*).

HALLUIN

Des lunettes passaient la frontière... à l'œil

Depuis quelque temps les allées et venues de Paul Avet, 40 ans, 33, rue de Lille paraissaient suspectes à la police. Il se rendait souvent à Nores (Jura) en compagnie de Léon Hoet, oculiste, rue de Lille à Menin, porteur de sommes d'argent assez élevées et passait en fraude.

Une surveillance fut établie et la police fit réquisitionner en gare, deux colis destinés à M. Avet et portant la mention « lunetterie ». Ils contenaient, l'un 286 montures et 24 verres, l'autre 1.200 montures et 240 verres. D'après les déclarations des intéressés, M. Hoet se livrait à ce commerce depuis 1942. Les registres d'arrivée en gare d'Halluin signalent au nom de M. Avet un total d'environ 2.000 kilos de marchandises arrivées en 1942, 1943 et 1944. Or, au bureau de douane, on constate que M. Avet ne possède aucune licence et que 740 kilos de marchandises seulement avaient été dédouanés au nom de M. Hoet. C'est donc plus de 2.100 kilos de marchandises qui ont passé frauduleusement la frontière. Paul Avet et Léon Hoet ont été déférés au parquet.

A LA PHILHARMONIE. — La guerre n'a pas ralenti l'activité de la Philharmonie qui, sous l'impulsion de M. Verraes, son dévoué président et sous la direction de M. Onraet, son chef, poursuit la série de ses répétitions en son local du « Café des Vieux Amis ».

En plus de cours de solfège, destinés à la formation de nouveaux éléments, la société prépare, au profit de la Famille du prisonnier, un concert-spectacle pour le dimanche 16 avril. Nul doute que les amateurs de musique ne viennent nombreux applaudir, au Cercle catholique, la vieille société hallutnoise.

WERVICQ-SUD

Conseil municipal

Une réunion se tendra mercredi à 18 h. 30, à la mairie, sous la présidence de M. Hollebecque, maire. A l'ordre du jour : ouverture de crédits, défense passive, salaires des employés communaux et travaux.

MARCQ-EN-BARŒUL

RAVITAILLEMENT. — La remise des suppléments aux familles nombreuses se fera au secteur aujourd'hui mardi et demain mercredi. Les personnes qui n'auraient pas encore retiré leurs titres d'alimentation d'avril sont invitées à se présenter au secteur jeudi 30.

BONDUES

LE COLIS AUX PRISONNIERS. — Distribution jeudi de 9 à 12 h et de 14 à 17 h.

LES JARDINIERS qui se sont fait inscrire pour l'engrais chez M. Mass, rue du Bosquiel, peuvent en prendre livraison

ROUBAIX

A propos du gala des prisonniers, au Casino

Afin qu'il n'y ait aucune confusion dans l'esprit du public nous informons nos lecteurs que M. José Torres, le célèbre danseur espagnol, n'est pas un artiste de music-hall. Il ne se produit qu'en recital ou en concert. Il est recensé comme tel par le Comité d'organisation professionnelle de la musique à Paris (président Alfred Cortot).

C'est donc là un spectacle de choix qui sera présenté, pour la première fois dans notre ville, au cours du gala du vendredi 31, organisé au Casino, par la Maison du prisonnier de Roubaix.

AU PETIT FOURREUR Artisan, rue de la Vigne, 90 Rx. Réparat. Transform.

Médaille militaire

Par décision de M. le général de corps d'armée Bridoux, secrétaire d'Etat à la défense, en date du 8 janvier 1944, la médaille militaire a été attribuée à M. Robert Dewinne, 107 bis rue Ma Campagne, 6, cour Pontier.

Notre concitoyen, soldat de 2e classe du 4e régiment de dragons, fut très grièvement blessé le 12 mai 1940, à son poste de combat, en Hollande.

Il fit l'objet d'une très élogieuse citation à l'ordre de l'armée, comportant en outre, l'attribution de la croix de guerre avec palme.

Nos félicitations.

D'UN JOUR A L'AUTRE...

Repentir ?... — Nous avions signalé, samedi, le vol du drapeau de M. Helinck, 103, rue du Collège. Cette machinerie a été retrouvée, lundi, vers 20 h., sous le porche de l'église Saint-Vincent, à Marcq-en-Barœul ou son « emprunteur » l'avait abandonnée.

CASINO
Vendredi 31 Mars, à 19 h. 30
SOIREE DE GALA
Location ouverte tous les jours de 10 à 12 h et de 14 à 18 h.

Cours financiers hebdomadaires

PARQUET

Bque Indo-Chine, 11.150 — B.N.C.I. 1.650 — Union Parisienne, 1.460 — Cie Algérienne, 2.730 — Comptoir d'Escompte, 3.375 — Foncier Algérie, 1.410 — Sté franc. de l'Est, 315 — Sté Générale, 2.910 — Rente Foncière, 1.200 — Est, 909 — Lyon, 1.515 — Midi, 1.112 — Orléans, 1.395 — Ouest, 940 — Tram. Shanghai, 1.900 — Magasins Généraux, 2.775 — Lyonnaise des Eaux, 2.715 — Air Comprimé, 7.150 — Electricité de Paris, 1.466 — Energ. Littoral Méditt., 1.900 — Energ. El. Nord France, 778 — Est Lumière, 525 — Hydro-Energie, 2.345 — Nord Lumière, 1.860 — Ouest Lumière, 1.800 — T.S.F., 2.415 — Thomson, 750 — Union Electrique, 438 — Fill. Laine Fourmies, 710 — Gaz Lebon, 6.050 — Gaz et Eaux, 1.160 — Gaz Nord, 5.310 — Micheville, 2.525 — Châtillon Commentry, 5.625 — Citroën, 1.818 — Pontgibaud, 3.649 — Ac. Marine, 1.232 — Jeumont, 800 — Hts Fourn. Chiers, 1.551 — Pont-à-Mousson, 8.400 — Mécan. Hut. Tonkin, 5.978, Mécan. Hut. Tonkin, 5.970 — Commentry Fourchamb., 2.620 — Carmaux, 2.850 — Escarpelle, 4.450 d. — Grand-Combe, 2.850 — Liévin, 739 — Ligny-les-Aires, 630 — Guergour, 5.400 — Fennaroya, 1.379 — Standard Pétroles, 2.195 — Phosphates Constantine, 1.535 — Mat. Color. St-Denis, 2.545 — Fr. Lion Noir, 1.930 — Verr. Aniche, 5.650 d. — Salines de l'Est, 1.583 — Messag. Maritimes, 690 — Omnibus, 730 d. — Transatlantique, 343 — Brass. Fort Carré, 5.850 — Brass. de la Meuse, 3.035 — Brass. Union, 3.040 — Distil. Cusenier, 5.715 — Raff. Say, 1.300 — St-Raphaël, 17.515 — Ciments Français, 10.100 — Mat. Constr. Loirenes, 1.440 — Caout. Indo-Chine, 1.475 — Dunlop, 2.380 — Agence Havas, 506 — Hachette, 3.010 — Compteurs à Gaz, 1.340 — Ouest Africain, 2.365 — Union Européenne, 1.490

COULISSE

Aloi, 4.095 — La Brosse, 1.365 — Bruay, 475 — Cambodge actions, 1.623 parts 575 — Centr. Mines actions, 585 parts, 1840 off. — Cinsano, 4.195 — Douaria, 1.795 — Dong Trieu, 518 ; parts 6.950. — Dufour et Chabeud, 750. — Eximolt, Min. Tunisie, 260 — Etains Indo-Chine, 118 off ; parts, 1.400 off. — Forges Motr. Centre, 1.570 — Glycérine 1.595 — Aliment. Heudebert, 3.710 — Hotchkiss, 3.010 — La Houve, 1.000 — Huiles de Pétrole, 1.018 — Hutchinson 5.175 — Hydro-Cère, 510 — Keller Leleux,